



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MIRAMONT-SENSACQ**

Séance ordinaire du 1^{er} mars 2021 à 19h00

Sous la présidence de Monsieur Pascal BEAUMONT,

Maire

Nombre de Conseillers

En exercice : 11

Présents : 10

Nombre de suffrages exprimés

Pour : 10

Contre : 00

Abstentions : 00

Date de convocation : 22/02/2021

Membres présents : BEAUMONT Pascal, BERGERET
Nathalie, BORTHAYRE Guy, DAVASAGAEN Patricia,
LAFITTE Jean-Baptiste, LAFITTE-TROUQUÉ Jean-Marc,
LARROUQUÉ Maryse, MOUNET Nathalie, PORTASSAU Joël,
THEUX Sabine.

Excusés : DELHOSTE Jean-Luc

Secrétaire de séance : MOUNET Nathalie

DEL 2021_03_08 Subvention exceptionnelle pour l'ESM club de rugby

M. le Maire propose d'octroyer une subvention exceptionnelle de 580€ (cinq cent quatre-vingt euros) à l'ESM Rugby en contrepartie du broyage des landes communales

Le Conseil Municipal,

Après délibération, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE D'allouer une aide sous forme de subvention exceptionnelle de 580 € à l'ESM Rugby.
Cette subvention sera payée au chapitre 65, compte 6574 du budget communal 2021.

Le Maire et le Receveur Municipal sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération

*Fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme*

Le Maire,
Pascal BEAUMONT

